

ANALYSE RAPPORT D'ACTIVITE 2022

REGIE GOLF OUEST PROVENCE MIRAMAS (RGOPM)

PRESENTATION DE L'EQUIPEMENT

Le Golf de Miramas a été aménagé sur des fonds publics en 1993. Il est constitué d'un parcours de 18 trous sur 5530 mètres, un club house et un restaurant.

Son exploitation est assurée depuis 1997 sous la forme d'une régie personnalisée à caractère industriel et commercial (EPIC).

Il a été transféré à l'intercommunalité du SAN Ouest Provence le 1er janvier 2010 et à la Métropole Aix Marseille Provence en 2016 (Equipement Métropolitain) dans le but de développer des activités ayant un impact sur l'attractivité et le rayonnement touristique du Territoire.

Il est géré par une équipe permanente de 8 personnes, son entretien est assuré par une société spécialisée dans le cadre d'un marché public conclu par le RGOPM (4 à 6 salariés suivant la saison).

Le restaurant quant à lui fonctionne via une convention d'autorisation d'occupation du domaine public (AOT).

ACTIVITE 2022

1) Fonctionnement et fréquentation :

a) Le conseil d'administration :

La Régie est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres :

- 5 délégués métropolitains ;
- 2 délégués de la Ville de Miramas ;
- 1 représentant de l'Association du Golf de Miramas ;
- 1 _personnalité qualifiée.
-

b) Le personnel :

Il est composé de 8 personnes :

- Une Directrice Générale— fonctionnaire métropolitaine
- 1 secrétaire de direction (CDI droit privé)
- 1 chargé de mission (CDD temps partiel de droit privé)
- 2 secrétaires d'accueil (CDI droit privé)
- 1 responsable des services généraux (CDI droit privé)
- 1 commissaire factotum (CDI de droit privé)
- 1 enseignant breveté d'état (CDI droit privé)

L'établissement est ouvert 363 jours dans l'année avec une amplitude horaire variable en fonction des saisons (7h00 à 19h00 de mai à septembre)

Il compte 478 adhérents issus de tout le département. L'origine géographique des golfeurs se répartit comme suit :

- Istres Ouest Provence : 41%
- Pays Salonnais : 28%
- Pays de Martigues : 11%
- Marseille Provence : 7%
- Pays d'Aix : 6%
- Autre : 6%

Le nombre d'adhérents est resté stable par rapport à 2021 (de l'ordre de 500) mais le nombre de green-fees (droit de jeu à la journée) a lui fortement augmenté passant de 5 000 en 2020 à 7 500 en 2022 (+ 50 %).

Ces chiffres sont corrélés au contexte « d'après Covid » et des mois de confinement créant une appétence forte pour les activités de plein air.

Il est à noter que ce phénomène se retrouve au niveau national.

2) Mission de service public favorisant l'attractivité et le rayonnement touristique du Territoire :

2.1 Scolaire et inclusion :

La vocation prioritaire de la RGOPM est d'ouvrir son équipement à l'ensemble des habitants du territoire Métropolitain et de permettre la découverte du golf par toutes les catégories socio-professionnelles, toutes les tranches d'âges ainsi que les personnes en situation d'handicap.

Pour mener à bien cette mission, le golf propose divers dispositifs :

a) Pass Go For Golf :

Il s'agit d'un passe valable un mois, destiné aux golfeurs débutant permettant l'immersion dans le monde du golf (visite des installations, cours collectifs, premiers trous de golf avec un professeur, matériel à disposition et accès aux installations pour s'entraîner.

Le tarif de 58€ permet ainsi la découverte de la discipline à faible coût.

b) Ecole de golf et Académie

Accueil des enfants de l'école de golf le mercredi et le samedi en période scolaire.

Académie destinée aux jeunes joueurs ayant un niveau confirmé. Ils bénéficient de cours supplémentaires, d'un accès au parcours et de la gratuité pour le practice et les compétitions.

c) Ados golf

Action s'adressant aux collégiens du collège Miramaris (ZEP) ayant pour objectif de permettre aux jeunes issus d'un quartier défavorisé la pratique du golf.

d) Handigolf

Ecole entièrement gratuite, animé par un membre bénévole de l'association « Handigolf ». L'enseignant est dédié exclusivement aux personnes en situation d'handicap qui sont accueillis deux vendredis matin par mois.

e) Partenariat avec le Lycée agricole de Fontlongue (Miramas)

L'objectif de ce partenariat est de permettre aux lycéens dans le cadre de leur cursus de formation de la filière « aménagements paysager » d'acquérir des compétences dans le domaine de l'entretien d'un terrain de Golf (Obtention d'un diplôme permettant l'accès aux parcours de golf, rencontre et travaux avec le personnel d'entretien,...).

Il est à noter que le golf ouvre également ses portes aux écoles, aux offices municipaux des sports, aux centres aérées et aux centres sociaux tout au long de l'année, y compris durant les mois d'été.

2.2 Rayonnement du territoire et communication

Outre sa vocation prioritaire qui est d'ouvrir son équipement au plus grand nombre, le Golf Ouest Provence Miramas a également pour mission de contribuer au développement économique, culturel, social et sportif ainsi qu'à la promotion touristique du territoire.

Ainsi, des actions de communications sont menées permettant de faire connaître au public du territoire un sport méconnu et considéré comme élitiste.

Enfin, afin de participer à l'attractivité du territoire pour les entreprises, il a été mis en place un club d'entreprises partenaires, dénommé (club des 18) qui a pour but de développer des rencontres et des manifestations à caractère professionnel et commercial afin de valoriser l'image du golf et de participer au rayonnement de la Métropole .

PERSPECTIVES 2023

Afin d'être en accord avec le cadre fixé par la Métropole en terme de développement de l'attractivité et du rayonnement touristique du Territoire, les actions suivantes seront poursuivies :

- Actions dédiées aux jeunes (école de golf, Ados Golf, centre aérés...).
- « l'école Handigolf ».
- Action menée avec le Lycée Fontlongue.
- Opération « Pass Go For Golf », relayée par la Fédération Française de Golf.

De plus, les événements suivants seront programmés en 2023 :

- Mise en place de journées portes ouvertes.
- Organisation du Championnat de Ligue par Equipes 1ère Division et Promotion Mid-Amateurs Dames, les 27 et 28 mai 2023 ;
- Anniversaire des 30 ans de l'équipement donnant l'occasion pendant une semaine d'organiser des événements sportifs et festifs bénéficiant d'une importante communication ;
- Handigolf France - Accueil du National Séniors, Trophée Guy Larose les 1 et 2 juillet 2023 ;
- Organisations de diverses compétitions de golf comme le Trophée séniors ;
- Organisations de compétitions caritatives (Téléthon ou le Trophée IPC).

ASPECTS FINANCIER

En tant qu'EPIC doté de l'autonomie financière et juridique, la régie est soumise aux différentes taxes qui régissent les activités commerciales. C'est donc sur ses ressources propres que la régie prend en charge la gestion (en fonctionnement) de l'équipement, de l'entretien du parcours, du paiement des salaires ainsi que les charges sociales correspondant au personnel employé.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les Articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « La Régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'un directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Présidente et Conseil Métropolitain).

Les principaux indicateurs portant sur la Régie Golf Ouest Provence Miramas courant du 1er janvier au 31 décembre 2022, réalisés sur la base du rapport d'activité, se matérialisent de la façon suivante :

➤ **Les recettes et dépenses d'investissement**

Investissement - en €	2021	2022	Var.	%Var.
Recettes d'investissement				
Recettes d'investissement	24 752	26 355	1 602	6%
Total recettes d'investissement	24 752	26 355	1 602	6%
Solde d'exécution positif reporté	27 709	34 701	6 992	25%
Total des recettes d'investissement cumulées	52 461	61 056	8 595	16%
Dépenses d'investissement				
Dépenses d'investissement	17 760	49 027	31 267	176%
Total Dépenses d'investissement	17 760	49 027	31 267	176%
Reste à réaliser	7 805	0	-7 805	-100%
Total des dépenses d'investissement cumulées	25 565	49 027	23 461	92%

Les recettes d'investissement, en hausse de +16%, atteignent 61 k€ au 31 décembre 2022 et sont autofinancées par les amortissements de l'exercice pour 26 k€ et par les 35 k€ d'excédent reporté de l'exercice 2021.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 49 k€ au 31 décembre 2022, en hausse de 23 k€ par rapport à l'exercice précédent.

La section investissement clôture en 2022 en excédent de 12 k€.

➤ Les recettes et dépenses de fonctionnement

Fonctionnement - en €	2021	2022	Var.	%Var.
Recettes de fonctionnement				
Recettes de fonctionnement	964 051	1 009 403	45 352	5%
Total recettes de fonctionnement	964 051	1 009 403	45 352	5%
Résultat reporté	235 432	295 670	60 238	26%
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 199 482	1 305 073	105 591	9%
Dépenses de fonctionnement				
Dépenses de fonctionnement	903 812	906 825	3 013	0%
Total Dépenses de fonctionnement	903 812	906 825	3 013	0%
Résultat reporté	0	0	0	n/a
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	903 812	906 825	3 013	0%

Le résultat bénéficiaire reporté étant de 296 k€, le total des recettes de fonctionnement cumulées s'élève à 1 305 k€ en 2022 contre 1 199 k€ en 2021, soit une hausse de + 9% (+106 k€).

Les dépenses de fonctionnement atteignent 907 k€, stables entre les deux exercices.

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 1 009 k€, en hausse de +45 k€ (+5%), concernent essentiellement l'activité *green fees* (droit de jeu à la journée), en hausse sur l'exercice (7 544 en 2022 contre 7 295 en 2021), et le poste *abonnés*, stable sur l'exercice (478 en 2022 contre 485 en 2021).

Les dépenses réelles regroupent essentiellement les charges de personnel et d'entretien et réparation du parcours.

➤ Les résultats de clôture

Résultat cumulé - en €	Dépenses	Récettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	906 825	1 305 073	398 247
Investissement	49 027	61 056	12 029
Total cumulé	955 851	1 366 129	410 276

Le résultat net de la Régie Golf Ouest Provence Miramas a été excédentaire en 2022 de +410 k€ :

- Excédent de +398 k€ en section d'exploitation ;
- Excédent d'investissement de +12 k€.

Le montant des recettes s'élève à 1 366 k€ contre 956 k€ de dépenses au 31 décembre 2022.

Le contexte d'après Covid a généré une année record en termes de licenciés FFG. En effet ce sport de plein air a suscité un grand intérêt après les mois de confinement.

Le Golf Ouest Provence Miramas a lui aussi bénéficié de cette conjoncture.

Le nombre d'adhérents est resté stable, passant de 485 adhérents en 2021 à 478 en 2022. Le nombre de green-fees a quant à lui augmenté atteignant 7 544 green fees en 2022 contre 7 295 en 2021.

Les objectifs de cette structure consistent au maintien de l'équilibre financier tout en développant la mission de service public notamment par l'ouverture de la structure au plus grand nombre et la démocratisation de la pratique du golf.